

**Compte-rendu de la Réunion du
Conseil Municipal du 28 septembre 2017**

Date de convocation :
1^{er} septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 septembre, à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

Etaient présents : Sylvain Lambert, Martine Merelle, Christian Gatineau, Florent Pruvost, Yves-Olivier Parizot, Corinne Daverdin et Christian Bou.

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 8

Absents excusés et représentés : Eric Moreaux représenté par Sylvain Lambert

Absentes excusées : Christophe Chipault, Aurélie Grand, Virginie Parmentier, Sandrine Moreira Da Cruz, Sandrine Buisson.

Secrétaire de séance : Christian Bou

Christian Bou est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Décision modificative ;
- Précision pour la délégation d'attribution n°4 du Conseil Municipal au Maire ;
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux de réfection de l'église ;
- Assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants.

1. Approbation du PV du 30 juin 2017

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

2. Révision du règlement de la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur de la salle polyvalente de Rochefort-en-Yvelines sur lequel il a été ôté la précision des tarifs et des horaires d'utilisation. Ces deux notions feront référence à la délibération sur les tarifs communaux qui devra être demandé au secrétariat par les potentiels locataires.

3- Conseil Régional - Demande de subvention pour la réhabilitation des terrains de tennis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte l'avant projet de réhabilitation des deux terrains de tennis sis Chemin de l'Ancienne Gare pour un montant de 50 000.00 euros HT soit 60 000.00 euros TTC,
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles ambitions pour le sport en Ile-de-France,
- Sollicite auprès du Conseil Régional une subvention à hauteur de 15% soit un montant prévisionnel de 7 500.00 euros HT,

- Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, section de fonctionnement,
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

4- DRAC - Autorisation de classement de l'Eglise Notre Dame de L'Assomption de Rochefort – en-Yvelines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne l'autorisation à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Ile-de-France de procéder au classement de l'église Notre Dame de l'Assomption de Rochefort-en-Yvelines ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

5- Compte-rendu sur les DIA

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a reçu 10 Déclarations d'Intention d'Aliéner depuis le 1^{er} Janvier 2017, concernant les parcelles C644, C646, C537, C780, C789, C818, C 688, C689, ZA 407, C 623, A52, A53, A54, A55, A56, A57, A58, A277, A333, C12, C13, ZA 400 et C 670 pour lesquelles il a été décidé de ne pas exercer notre droit de préemption.

6- Transfert de parcelles au domaine

Monsieur le Maire informe les élus qu'un courrier de la DGFIP a été reçu en mairie concernant le transfert des parcelles cadastrées au domaine public non cadastré. Les principales parcelles concernées sont la rue de la Rabette et la Butte du Moulin à Vent (AFUL).

7- Rapport d'activité 2016 du SIAEP

Monsieur Gatineau rappelle les rôles du syndicat puis donne les différents chiffres relatifs à l'assainissement.

Le rapport d'activité 2016 est disponible en mairie.

8- Rapport d'activité 2016 du SITREVA

Monsieur le Maire donne les chiffres relatifs à la population, aux ressources humaines, aux finances, aux apports et à la valorisation des déchets.

Le rapport d'activités 2016 est disponible en mairie.

9- Décision Modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les modifications suivantes en section investissement dépenses :

- Chapitre 21, article 21318 : -2000.00€ soit 247090.32€ pour le chapitre 21
- Chapitre 16, article 165: 2000.00€ soit 4000.00€ pour le chapitre 16

10- Complément pour la délégation d'attribution n°4 du Conseil Municipal au Maire

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, apporte un complément à l'article 4 de la délibération n° 2014-18 ainsi modifié :

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Cette délégation s'applique aux marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables.

11- Conseil Régional - Demande de subvention pour les travaux de l'église Notre-Dame de l'Assomption

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte l'avant projet des travaux de restauration de l'église pour un montant de 78 428.48 euros HT,
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre du soutien au patrimoine protégé,
- Sollicite auprès du Conseil Régional une subvention à hauteur de 30% soit d'un montant prévisionnel de 23 528.00 euros HT,
- Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018, section d'investissement,
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

12- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

13- Informations et questions diverses

- Commission Logements communaux
- Courrier de la CA RT relatif à l'opposition aux transferts des pouvoirs de police spéciale des maires au président de l'EPCI
- SIA - Arrêté préfectoral
- Catalogue Aidil 2nd trimestre 2017
- Saint Gilles
- Sénatoriales
- ARS
- Zéro phyto
- Prochaine réunion informelle
- Rappel de la date de l'apéritif des 4 CCAS
- Repas des aînés
- Château Rose
- Haras de la Cense
- Terrains de Tennis - Subvention
- Entretien des chemins communaux
- Réunion Aulne
- Réseaux d'eau
- Transport collégien
- Voirie
- Sécurité
- Route de la Bête

La séance est levée à 22h21.

Le Maire
Sylvain LAMBERT

